



COMMUNICATIONS ET DECISIONS DE LA MUNICIPALITE

Séances des 4, 11, 18 et 25 mars, 8, 22 et 29 avril 2013

Permis de construire / démolition

- néant

A pris acte :

- de la fermeture dès le 18 mars pour une durée de 90 jours de la route de la Sarraz à Cuarnens pour la reconstruction du pont situé sur la RC 165
- de l'annonce d'un exercice d'engagement du groupe d'artillerie 16 du lundi 18 mars au mercredi 20 mars 2013 durant lequel des véhicules blindés pourraient transiter par Grancy
- de l'approbation par le Conseil d'Etat dans sa séance du 26 février 2013, du règlement communal sur la protection des arbres et le plan de classement
- de la nomination de M. Claude Henneberger, municipal, au Comité Directeur du SDIS Région Venoge
- du rapport de l'examen préalable du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) de la commune par la Direction Générale de l'Environnement
- de la nomination de Mme Pierrette Pittet, municipale, au Comité Directeur de l'ASICoPe (Association Scolaire Intercommunale de Cossonay et Penthalaz)
- de la reprise de la concession de la ligne Cossonay-Morges (via Cottens) par les Transports de la Région Morges-Bière-Cossonay (MBC) dès l'introduction des nouveaux horaires en décembre 2013 et de la poursuite par la SAPJV du transport des écoliers pour l'ASICoPe
- de l'entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2013 de la nouvelle Loi sur les Communes (LC) qui implique une modification des règlements des conseils généraux dès cette date

A décidé :

- en sa qualité d'actionnaire de la SAPJV, d'adhérer au groupe de communes demandant la démission des trois administrateurs représentant CarPostal au sein du CA de la SAPJV
- d'autoriser l'éclaircie de la haie no 39 du plan de classement des arbres sur le talus de la parcelle 123, propriété de MM. Michel Devantay
- de modifier le règlement communal sur l'utilisation de la salle communale en supprimant notamment le tarif spécial pour les sociétés locales
- d'adopter le programme de tir proposé pour 2013 au stand de tir, route de Cottens
- suite à la demande de l'EERV (Eglise Evangélique Réformée Vaudoise), de faire sonner les cloches de l'église, comme celles du reste du canton, le dimanche 14 avril 2013 de 20h03 à 20h13 pour associer la population vaudoise au dixième anniversaire de l'entrée en vigueur de la nouvelle constitution

A adjugé les travaux / mandats :

- Collège : détartrage du chauffe-eau et des WC, Exotech SA, Bière

La Municipalité